

COMMUNIQUE du COLLECTIF RN126

05 Février 2009

Projet 2x2 voies Castres - Toulouse Son opportunité enfin à débattre publiquement !

La Commission Nationale du Débat Public (CNDP) vient de délibérer sur la saisine de l'Etat concernant le projet de « mise à 2x2 voies de la liaison Castres - Toulouse par mise en concession ». Elle a décidé qu'un **débat public organisé sous son autorité**, et portant sur **l'opportunité** de ce projet, était **nécessaire**.

Cette décision satisfait le **collectif RN126** (<http://RN126.free.fr>), et confirme que **l'aménagement du territoire** ne se fait pas par simple lobbying politico-industriel, mais se réfléchit, s'argumente et se débat **avec chaque citoyen**.

Nous dénonçons ce lobbying depuis près de 2 ans maintenant, ainsi que les **insuffisances**, les **incohérences**, et les **irrégularités** de ce dossier, et surtout **l'absence totale** d'étude sérieuse sur **l'opportunité** d'un tel projet. **La CNDP ne s'y est pas trompée !**

Il n'y a que les promoteurs ou convaincus de l'autoroute qui seront surpris d'une telle décision, parce qu'ils ont, depuis le début, tenté de faire croire qu'elle était décidée, qu'il n'y avait pas lieu d'en débattre.

Ce débat sera une chance pour notre région, car il nous permettra d'obtenir de véritables **expertises indépendantes** sur les éléments contestés du dossier, (équilibre financier : péage-subvention-traffic, conséquences économiques et sociales, dommages environnementaux, ...). Il permettra enfin de traiter les vraies questions que nous soulevons sur **le devenir du sud Tarn et les territoires traversés** (projet de territoire, besoins en déplacement, sécurité routière, identité, environnement et patrimoine).

Désormais, **les Services de l'Etat devront faire la preuve que l'on ne peut pas faire autre chose qu'une autoroute** pour répondre aux besoins de mobilité et de désenclavement.

Pour tous ceux soucieux de **l'intérêt général**, **seules les solutions alternatives à l'autoroute**, ou à une 2x2 voies, (transports en commun, aménagement des routes, PDE⁽¹⁾, mobilité numérique, ...) permettront d'engager tout **le sud Tarn** dans une véritable **démarche de développement durable**, à la confluence du **social**, de **l'environnement**, et de **l'économie**.

Le collectif RN126

(1) *Plan de Déplacement d'Entreprise*

Les associations signataires :

LA COULEE VERTE	81580	CAMBUNET SUR LE SOR
LA FONTAINE	81470	LACROISILLE
LAURAGAIS TERRE PROPRE	81500	VEILHES
LES MILLE COLLINES	81470	AGUTS
LES VALLONS	81700	ST GERMAIN DES PRES